Projet

Monitorage énergétique

Concept de mesure pour le monitorage énergétique

Un concept de mesure doit exister comme base. Il contient des déclarations sur l’installation des dispositifs de mesure (grandeur mesurée 2), la sauvegarde et le traitement des données de mesure (grandeur mesurée 3), l'évaluation et la représentation des résultats de mesures (grandeur mesurée 4) y compris les responsabilités attribuées.

Si le concept est très complexe, les contenus peuvent également être représentés en sous-chapitres plutôt que dans ce tableau.

Installation des dispositifs de mesure

|  |  |
| --- | --- |
| Objet | Description |
| Tous les systèmes de consommation essentiels sont intégrés. |  |
| Les dispositifs de mesure sont clairement et lisiblement étiquetés (relevés manuels) ou sont dénommés de manière claire et visible dans le système de gestion de l'énergie du bâtiment (relevés automatiques). |  |
| Un spécialiste contrôle si les dispositifs de mesure ont été installés correctement. |  |
| Une plausibilisation des donnés mesurées est effectuée après la première période de mesure. |  |

Sauvegarde et traitement des données mesurées

|  |  |
| --- | --- |
| Objet | Description |
| Le relevé des données peut être manuel (peu courant, par exemple en cas d'utilisation du bois ou lors de rénovations) ou par WiFi/clé USB/LoRa/etc. |  |
| Le traitement des données doit être automatique ou selon un processus simple (p. ex. importer les données dans un fichier Excel). |  |
| Les mesures de consommation d'électricité doivent permettre d'établir au moins des profils de consommation journaliers. |  |
| Les données de mesure doivent être disponibles au moins sous forme de données mensuelles et annuelles (représentation graphique). |  |
| Une comparaison avec les valeurs de l'année précédente et les valeurs moyennes pluriannuelles doit être possible. |  |

Représentation des résultats des mesures

| Objet | Description |
| --- | --- |
| Il est défini à qui (quels acteurs) les représentations des résultats sont destinées. |  |
| La manière dont les résultats sont communiquées aux acteurs - et par qui - est définie. |  |
| La représentation des résultats et des informations s’adresse aux acteurs qui peuvent agir pour influencer la consommation d'énergie ou de ressources. |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Auteur  (nom, entreprise, téléphone, adresse e-mail) |  |
| Date |  |
| Signature |  |